



# INSTITUT PROFESSIONNEL DES AGENTS IMMOBILIERS (IPI) BEROEPSINSTITUUT VAN VASTGOEDMAKELAARS (BIV)

rue du Luxembourg 16 B - 1000 BRUXELLES - Tél. 02/505.38.50 - Fax 02/503.42.23 - [www.ipi.be](http://www.ipi.be)

## DEMANDE DE DEROGATION A L'ARTICLE 17 DU REGLEMENT DE STAGE

A renvoyer par courrier postal à l'attention du président de la Chambre exécutive

Je soussigné(e), inscrit(e) à l'I.P.I. sous le n° .....,  
demande une dérogation pour encadrer un stagiaire supplémentaire.

### I. RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À L'APPUI DE LA DEMANDE

NOM (de jeune fille) .....

Prénoms .....

Lieu de naissance.....Date.....

#### DOMICILE LÉGAL

Rue et n° . .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. .... / ..... Fax .... / ..... Mobile .... / .....

E-MAIL (privé) .....

#### ADRESSE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

Nom de l'agence / nom et forme de la société .....

Rue et n° . .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. .... / ..... Fax .... / ..... Mobile .... / .....

E-MAIL (agence).....

### II. J'ETAYE MA DEMANDE DES INFORMATIONS SUIVANTES :

1. Nombre de sièges d'exploitation et nombre d'agents IPI actifs dans l'entreprise (nom + n° IPI) :

.....  
.....

2. Informations sur les stagiaires déjà présents (nom + n° IPI + date de fin de stage envisagée pour chacun) :

.....  
.....

3. Nature des activités exercées par l'entreprise :

.....  
.....

4. Raisons pour lesquelles je désire accompagner un stagiaire supplémentaire :

.....  
.....

5. Nom du futur stagiaire : .....

Le (la) soussigné(e) accepte expressément que toute correspondance émanant de l'IPI relative à la présente demande (y compris la notification de la décision de dérogation) soit envoyée par courriel à l'adresse e-mail indiquée sous la rubrique « Domicile légal » (point I de la p. 1 de ce formulaire), sans préjudice de la faculté pour l'IPI d'adresser cette correspondance d'une autre manière (courrier simple, courrier recommandé, etc.).

**Certifié sincère et conforme**

Fait à ....., le .....

**Signature**

L'Institut professionnel des agents immobiliers (IPI) traite vos données à caractère personnel dans le cadre de ses missions légales (loi du 11 février 2013, loi-cadre relative aux professions intellectuelles prestataires de services codifiée par arrêté royal du 3 août 2007), de l'intérêt général et de l'intérêt légitime de l'Institut. Ce faisant, nous ne traitons pas plus de données que strictement nécessaire. Vous avez le droit de demander une consultation des données traitées, de les faire adapter et de demander une limitation du traitement ou un retrait des données à caractère personnel pour les données non obligatoires sur le plan légal. Vous pouvez le faire par courriel adressé à [info@ipi.be](mailto:info@ipi.be). Nous demandons alors une preuve de votre identité de façon à ne pas communiquer vos données à quelqu'un qui n'y aurait pas droit.

Si vous avez des questions sur la manière dont nous traitons vos données, vous pouvez prendre contact avec notre délégué à la protection des données par courriel à l'adresse [dpo@ipi.be](mailto:dpo@ipi.be). Si vous n'êtes pas d'accord avec la manière dont nous traitons vos données, vous pouvez vous adresser à l'Autorité de protection des données.

Vous trouverez de plus amples informations dans notre politique en matière de traitement des données à l'adresse [www.ipi.be/privacy-policy](http://www.ipi.be/privacy-policy).